

Québec, le 2 septembre 2010

Monsieur Pierre Fortin  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schistes au Québec et de tenir des consultations, et ce, dans les régions administratives de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches. Ce mandat débutera le 7 septembre 2010 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 4 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir cette enquête.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>e</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire du BAPE

Québec, le 2 septembre 2010

Monsieur Michel Germain  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schistes au Québec et de tenir des consultations, et ce, dans les régions administratives de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches. Ce mandat débutera le 7 septembre 2010 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 4 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir l'enquête sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M. Pierre Fortin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>e</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beudet, secrétaire du BAPE

Québec, le 2 septembre 2010

Monsieur Jacques Locat  
Membre additionnel  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schistes au Québec et de tenir des consultations, et ce, dans les régions administratives de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches. Ce mandat débutera le 7 septembre 2010 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 4 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir l'enquête sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M. Pierre Fortin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>e</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire du BAPE

Québec, le 2 septembre 2010

Madame Nicole Trudeau  
Membre additionnelle  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schistes au Québec et de tenir des consultations, et ce, dans les régions administratives de la Montérégie, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches. Ce mandat débutera le 7 septembre 2010 et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 4 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir l'enquête sur le sujet précité, commission qui sera présidée par M. Pierre Fortin.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>e</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire du BAPE